

CR Compétition Régionale Individuels

30 novembre & 1^{er} décembre 2019 – Le Vésinet (IDF)

I. ORGANISATION

> Merci au club du Vésinet pour cette belle organisation. Les nombreux bénévoles ont été plus que présents, les juges ont été chouchoutés : gâteaux, thé/café, déjeuner et même dîner du samedi soir !

> Présence du Comité Directeur Ufolep très appréciée avec Michel Garnier et Patrice Roder présents durant tout le week-end.

> Horaires très lourds, beaucoup de retard ; 1h le samedi soir et 50 minutes le dimanche. Longues rotations. Pour l'an prochain, réfléchir à faire plus de sélections dès la phase départementale pour alléger le programme ou faire cette phase régionale sur 2 week-ends.

> Musiques : playlist ok, quelques soucis de grésillements mais sans conséquences. Mystères de l'informatique.

II. PALMARES

Erreurs sur le logiciel

Nous avons constaté de nombreuses erreurs ; par exemple s'il y avait des écarts non respectés par les JA, le logiciel calcule une note de base (moyenne de toutes les notes), n'indique pas d'erreur et la note finale indiquée sur les palmarès n'est donc pas la bonne.

Modifications du palmarès

Nous avons dû reprendre tous les palmarès (merci aux bénévoles du Vésinet) et avons constatés plusieurs erreurs dont une qui joue sur les qualifications (les remplacements si cela change le podium sont ici notifiés) :

- > **NATIONAL 14-16** : Emilie LOPERE qui passe de la 3^e à la 9^e place et donc Chloé MESSAN passe 3^e
- > **HONNEUR 17+** : Margot FRANCOIS qui passe de la 3^e à la 5^e place et donc Léa HERBETH passe 3^e
- > **PRE EXCELLENCE 17+** : Juliette LE MERCIER qui passe de la 14^e à la 11^e place
- > **EXCELLENCE 11-12** : Ines DURIEZ qui passe de la 2^e à la 1^{ère} place donc Sacha BAUDIN passe 2^e
- > **EXCELLENCE 13-14** : Manon LE LOUET qui passe de la 13^e à la 12^e place
- > **EXCELLENCE 15-16** : Jade GIHAT qui passe de la 1^{ère} à la 3^e place donc Louison GUERLETIN passe 1^{ère}, Maelys CHAROLLAIS passe 2^e et Annabelle POULARD passe 3^e ex-aequo.

Changements de catégories obligatoires

> **PRE-EXCELLENCE 13-14** : Morgane GEBERT (Antony) arrivée 1^{ère} de la catégorie doit être en excellence, décision faite à l'unanimité du jury.

La CTR demande la montée exceptionnelle de cette gymnaste en Excellence 13-14 ans pour l'échelon national à condition que cela ne soit pas au détriment des gymnastes que nous demandons en repêchage sur la catégorie. Le club est prévenu de la décision CTR et un courrier va être fait.

> **PRE-EXCELLENCE 11-12** : Zoé DIDIER-ROCHARD (Plaisir) arrivée 1^{ère} doit être engagée à l'unanimité du jury dans le programme excellence sur l'année prochaine 2020/2021, quel que soit son résultat aux nationaux.

> **PRE-EXCELLENCE 15-16** : Mathilde DREYER (Rueil) arrivée 1^{ère} doit être engagée à l'unanimité du jury dans le programme excellence sur l'année prochaine 2020/2021, quel que soit son résultat aux nationaux.

Changements de catégories conseillés

> **EXCELLENCE 13-14** : Sandrine BEALET (Plaisir) arrivée 8^e et non qualifiée pour le championnat national. Il est conseillé, à l'unanimité par le jury « engin », d'engager cette gymnaste dans le programme national sur l'année prochaine 2020/2021.

> **NATIONAL 14-16** : Diane PANYALAKSHANA (Brie) arrivée dernière, pourra descendre de programme l'an prochain sans dérogation.

III. REPECHAGES

Les demandes de repêchages ont été envoyées à la CNS ce jour pour les catégories où ils sont justifiés, par exemple : ex aequo, écarts de note inférieurs à 0.05, ...

La liste des qualifiées définitive sera envoyée après étude par la CNS cette semaine, et accompagnée de la lettre circulaire des championnats nationaux individuels 2020.